



## **Association des Propriétaires du Lac Nick – APLN**

Date : dimanche 23 août 2019 à 16h00

Endroit : Réjean

---

### PROCES VERBAL

Présents : Ann Oliver, Jean-Philippe Audren, Jean-Guy Laprise, Réjean Beauchemin, Patrice Rioux, Gaétan Hamel, Catherine Boucher

**1. Adoption de l'ordre du jour**

proposé Gaetan

**2. Adoption du PV 1 juillet 2019**

proposé Réjean

**3. Activités sociales**

Vin fromage : 14 septembre 15h00

15\$ pour les membres et 20\$ pour les non-membres

En cas de pluie reporté au lendemain

Achat d'une extension

**4. Dossier plage**

Les objets perdus à la plage seront jetés.

Une intervention sera effectuée auprès des gens qui circulent en ponton sur le lac : avis à tous à faire.- voir si on peut limiter la vitesse à 10 km/h dans une bande de 40 m.

Le CA se penche sur une façon de laver les embarcations.

La pancarte de signalisation de la plage sera installée à l'automne.

Jean-Guy contacte Paysagement L'Unick pour faire la finition autour du module de jeu.

4 tables de pique-nique seront ajoutées à la plage.

On regarde la possibilité de faire un gazébo l'an prochain.

Gravier pour le parking.

**5. Affaires financières**

Jean-Philippe présente le bilan financier en date du 23 août 2019.

Emploi 2020 : Il y aura une nouvelle demande de subvention l'an prochain pour la surveillance de plage.

Tarifification 2020 : Une nouvelle tarification sera appliquée en 2020; le CA se penche sur les scénarios possibles.

Revenu Québec : Nous avons l'obligation de faire vérifier nos états financiers par une firme agréée.

**6. Affaires environnementales**

La demande de subvention à la municipalité sera présentée au nom de l'APLN et l'APBLN.

**7. Varia**

Demande d'accès à la plage pour les non membres : refusée par le CA

**9. Date de la prochaine réunion**

14 décembre 2019, 14h00 chez Jean-Guy

Rencontre sociale de Noël

**10. Levée de l'assemblée**

18h02